

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 25 (1933)
Heft: 8

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Peu avant la fin de la guerre Seidel se retira de toutes ses fonctions publiques et loin du bruit et des vicissitudes de l'après-guerre il se retira à Zurich qui fut pour lui, comme pour tant d'autres, sa seconde partie.

Malgré les nombreuses désillusions qui ne lui furent pas épargnées durant sa longue vie, Seidel est resté fidèle à l'idéal de sa jeunesse. Comme professeur même, il resta membre du syndicat de ses anciens collègues de métier. Jusqu'à ses derniers jours, il fut toujours prêt à consoler, à encourager et à donner confiance à ceux qui perdaient courage et renonçaient à lutter. En la personne de Robert Seidel, la mort a ravi à la classe ouvrière suisse un de ses plus vieux pionniers qui avait de grandes ambitions et qui a accompli une grande œuvre.

Economie politique.

La conjoncture durant le deuxième trimestre 1933.

Les derniers mois ont été fortement sous l'influence de la Conférence économique mondiale et des expériences monétaires faites par l'Amérique; cette influence fut tout, sauf favorable. Une fois encore la politique a jeté son ombre sur l'économie. Le gouvernement américain n'arrive plus à se défaire des esprits qu'il a invoqués; la dévaluation du dollar doit se poursuivre, car chaque fois qu'elle subit un arrêt il y a spéculation sur la baisse. La soif de la hausse se poursuit donc jusqu'à ce que tôt ou tard elle s'éteigne et à ce moment-là la spéculation s'anéantira. Jusque là, les Etats-Unis ne seront pas mûrs pour une stabilisation de leur monnaie. C'est dans l'impossibilité de s'entendre à ce sujet que la Conférence de Londres a échoué. Ces espoirs tantôt encouragés, tantôt déçus ont donné un regain de forces nouvelles à la spéculation internationale. Un certain temps d'aucuns spéculaient également avec véhémence contre le franc suisse. La Banque nationale suisse ayant pu répondre à toutes les demandes de retrait par des versements en or voire par des chèques sur Paris sans que la couverture or de nos billets de banque ne s'altère même pas de 1 pour cent, le mouvement s'évanouit au bout de peu de temps. Ainsi la première grande bataille contre le franc suisse a été gagnée. Ce ne sera probablement pas la dernière. Néanmoins la banque d'émission a pris ses précautions.

En faisant abstraction des influences économiques, nous aimerions caractériser comme suit la situation économique mondiale: Notre dernier rapport trimestriel faisait mention des prémices d'une amélioration de l'économie mondiale constatée par le fait que malgré des influences défavorables le niveau des prix et de la production *s'est maintenu*. Après trois autres mois cette impression se confirme. On pourrait même aller plus loin et dire qu'en ce qui concerne la stabilisation un sensible renouveau s'est manifesté dans divers domaines (prix des marchandises, cours des actions). Ce renouveau dépasse peut-être même les bases réelles, ce qui fait qu'une rechute est à craindre. Dans certains pays la production ne s'est pas seulement maintenue, elle s'est même consolidée. (L'article de Woytinsky, paru dans le numéro de juillet de la « Revue syndicale », en donne la preuve par des chiffres). Il est vrai que l'amélioration

constatée sur le marché du travail n'est plutôt que saisonnière. Le deuxième trimestre confirme donc que le niveau le plus bas de la crise économique mondiale est dépassé, bien que très lentement.

Pour la Suisse nous avons pu également remarquer durant le premier trimestre que le niveau le plus bas de l'aggravation de la crise était atteint. La période de mai à juillet le confirme. Le recul des prix subit une trêve et pour la première fois on constate dans quelques chiffres de la conjoncture qu'il y a même amélioration en comparaison de l'année dernière. (Cours des actions et en partie l'exportation). Cela signifie que dans notre pays également, la crise en est à un tournant.

Après ces caractéristiques d'ordre général, nous allons considérer les modifications survenues sur chaque marché.

Au cours du dernier trimestre, le *marché du capital* a été complètement sous l'influence des événements inusités qui se sont produits sur le marché des devises, soit l'émigration du capital à l'étranger. Le fait a été moins sensible pour le capital à court terme (sur le marché monétaire). Selon la convention entre les banques, le taux d'escompte privé est resté à 1,5 pour cent. Par contre, le capital à long terme a énormément renchéri. Les attaques dirigées contre le franc suisse ont provoqué d'importantes ventes d'obligations. Ce furent tout d'abord les étrangers qui vendirent, puis de nombreux capitalistes suisses craignirent une dépréciation du franc suisse et crurent pouvoir y échapper en vendant leurs obligations. De mars à juin, les cours des meilleures valeurs de l'Etat baissèrent de 10 à 15 pour cent. Le rendement s'est élevé de ce fait de $\frac{1}{4}$ jusqu'à 1 pour cent. Celui des obligations à $3\frac{1}{2}$ pour cent des C. F. F., A—K, s'est élevé de 3,4 à 4,4 pour cent. Cela ne pouvait se faire sans répercussion sur de nouveaux emprunts, c'est pourquoi les chemins de fer fédéraux furent contraints d'en revenir aux obligations à 4 pour cent. Les taux d'intérêts des bons de caisses des banques ont également augmenté, en moyenne de 3,5 à 3,9 pour cent pour les grandes banques. Il faut dire, il est vrai, que certaines grandes banques ont exercé une fort mauvaise influence sur le marché du capital en appliquant une politique d'intérêt tout à fait déraisonnable, ce qui peut avoir des suites très funestes pour les créanciers sur hypothèques.

Lorsqu'au début de juillet la spéculation contre le franc prit fin, le vent tourna également sur le marché suisse du capital. Dans l'espace de quelques jours seulement le cours des obligations reprit de nouveau 5 pour cent et plus. Pourvu que cela dure et l'on pourra ainsi éviter un désagréable renchérissement de l'intérêt qui menace déjà le marché hypothécaire. Mais pour cela, il faut avant tout qu'avant de s'occuper uniquement de leurs intérêts économiques purement privés, les banques se vouent à l'économie publique.

Les *cours des actions* ont subi un mouvement différent voire même opposé de celui des obligations. Depuis le début de mai de sensibles améliorations de cours se manifestèrent dans des chiffres d'affaires croissants qui, pour la première fois, dépassent ceux de l'année passée. Le mouvement de l'index suisse des actions permet de s'en rendre compte.

	Index total		Index des actions industrielles	
	1932	1933	1932	1933
Janvier	106	110	124	135
Février	110	106	131	129
Mars	107	108	129	133
Avril	91	109	116	140
Mai	83	113	103	155
Juin	84	116	106	160

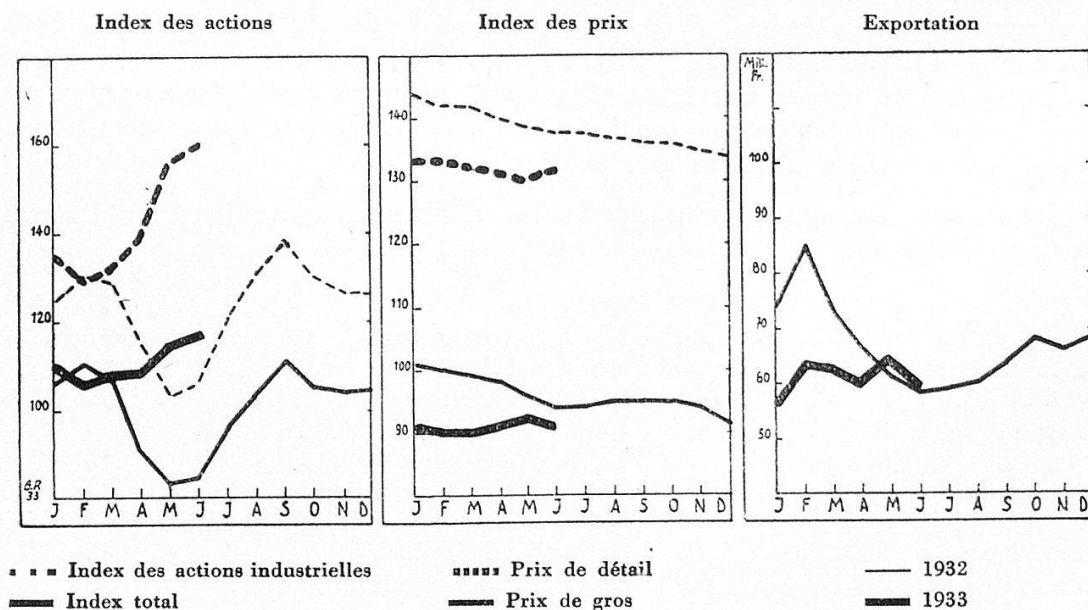
Depuis mars 1933, les actions ont augmenté en moyenne de 7 pour cent. L'index des actions industrielles augmenta même dans le même espace de temps de 27 points ou de 20 pour cent. Les augmentations des cours sont plus importantes encore si on les compare à celles de juin 1932, moment où les cours des actions atteignirent le niveau le plus bas. Les actions industrielles sont actuellement de 54 points plus élevées ou 50 pour cent en chiffre rond, l'index total de 32 points près de 40 pour cent et cela, dans l'espace d'une année.

Sans nul doute qu'une partie de la hausse des actions doit être considérée comme la réalisation de valeurs en objets due à la crainte de la dépréciation du franc. Nous croyons cependant que l'augmentation des cours est due principalement au fait que les pronostics sur la situation économique sont plus optimistes. Cela ressort également du fait que les cours, après que l'attaque contre le franc suisse ait été repoussée, n'ont pas beaucoup diminué.

	Index total	Denrées alimentaires	Matières premières et auxiliaires	Fourrages et engrais
Décembre 1932	91,8	101,0	81,0	82,7
Mars 1933	90,0	98,4	80,4	80,6
Juin 1933	91,2	98,6	83,3	80,9

Depuis 6 mois l'index du commerce de gros est resté à peu près au même niveau, ce qui permet de conclure qu'en Suisse le recul des prix de la crise actuelle a cessé dans une certaine mesure. Le léger fléchissement des prix des denrées alimentaires a été compensé par l'augmentation des matières premières au cours des trois derniers mois. Etant donné les mesures de protection en faveur de notre agriculture qui permettent de maintenir les prix bien au-dessus du niveau du marché mondial, il est bien compréhensible que les denrées alimentaires n'ont pas été atteintes par la hausse du marché mondial et qu'elles ne le seront probablement jamais.

Au cours du trimestre, les *prix de détail* sont restés stables. Tout d'abord l'index tomba à 132 en mars, puis à 130 en mai, pour remonter à 131 en juin. C'est pour la première fois depuis trois ans que l'index du coût de la vie augmente. Il se peut que le résultat soit dû au hasard (en partie saisonnier), mais il semble également que l'index des prix de détail cessera de reculer plus vite que nous ne nous y attendions. Au cours des derniers 6 mois, la baisse n'a été que de deux points ou de 1,5 pour cent.



Le nouveau calcul de l'index des loyers appliqué en mai n'a pas beaucoup influencé l'index total. Contrairement à toutes les annonces d'une importante baisse des loyers, l'index n'a baissé que de 187 à 184 points. Pour des anciens logements même le recul n'est que de 3 points (de 177 à 174). La dernière circulaire du Conseil fédéral, adressée aux gouvernements cantonaux pour les inviter à former des commissions de loyer, ne changera pas plus à ces faits que ne l'a fait la Commission fédérale des loyers il y a une année. L'index des loyers de ces dernières années au mois de mai était:

	1929	1930	1931	1932	1933
Index total	181	185	187	187	184
Moyenne des grandes villes	194	198	201	202	200
Moyenne des autres villes	162	166	168	166	162
Anciens logements (construits avant 1917):					
Index total	174	176	179	177	174
Moyenne des grandes villes	187	189	192	192	188
Moyenne des autres villes	155	159	160	157	153

Le *marché extérieur* est resté à peu près le même que durant les trois premiers mois de l'année.

	Importation			Exportation		
	1932	1933	Différence	1932	1933	Différence
1 ^{er} trimestre	471,2	355,9	— 115,3	230,9	182,4	— 48,5
2 ^{me} trimestre	434,5	396,9	— 37,6	185,6	183,4	— 2,2

Fait digne de retenir l'attention, c'est que comparé à ce qu'il était il y a une année, le rétrécissement du marché extérieur est à la veille de prendre fin. Tandis qu'en 1932 les chiffres trimestriels de l'importation et de l'exportation avaient subi respectivement un recul de plus de 100 millions en regard de 1931, la différence n'est plus actuellement que de 38 millions pour l'importation et de 2 millions seulement pour l'exportation. L'amélioration est plus probante encore si l'on considère les résultats mensuels. L'industrie de finissage mise à part, l'exportation suisse s'est élevée à (en millions de francs):

	1932	1933	Différence
Avril	66,5	60,1	— 6,4
Mai	60,7	63,6	+ 2,9
Juin	58,4	59,6	+ 1,2

En mai et juin, le chiffre d'exportation a dépassé celui des mois correspondants de l'année passée. C'est la première fois *depuis le mois d'août 1929*. Après plus de 4 ans que l'exportation n'a cessé de reculer c'est la première fois que se manifeste une amélioration. Il est vrai qu'actuellement l'exportation est à un niveau extrêmement bas, mais le fait qu'elle n'a pas reculé depuis une année prouve qu'il y a légère amélioration.

Au cours du deuxième trimestre, les chiffres d'exportation des diverses branches d'industrie ont été les suivants (en millions de francs):

	1932	1933		1932	1933
Fil de coton	2,8	3,2	Chaussures	2,5	3,2
Toile de coton	9,6	16,1	Aluminium	2,7	5,3
Broderie	6,1	6,7	Machines	19,1	21,4
Chappe	1,7	1,2	Montres	16,1	20,4
Soieries	8,7	13,1	Instruments et appareils .	6,7	7,3
Rubans de soie	2,2	1,6	Parfums, drogues	8,7	9,6
Lainage	4,1	1,8	Couleurs dér. du goudron	10,9	15,0
Bonneterie	1,5	1,1	Chocolat	0,5	0,3
Soie artificielle	5,6	5,4	Lait condensé	3,1	2,6
Vannerie	5,1	4,8	Fromage	12,4	13,2

Certaines branches exportèrent davantage que l'année passée, notamment l'industrie du coton. Il y a également amélioration dans les soieries. De plus, l'exportation d'articles en aluminium, de machines, montres, appareils et en particulier de produits chimiques, a augmenté. Il y a eu par contre aggravation dans l'industrie de la laine et dans quelques autres branches d'industrie.

Le *marché indigène* présente également un aspect favorable. Le recul du *trafic* a ralenti sensiblement. Le trafic des marchandises des C.F.F. de mars à mai n'a été que de 0,3 pour cent et celui des voyageurs de 5 pour cent inférieur à ce qu'il fut durant les mêmes mois de 1932. Les recettes d'administration des C.F.F. ont été de 6 pour cent inférieures à l'année passée durant les derniers 5 mois, alors que le recul de l'année 1932 sur l'année 1931 était de 10 pour cent. L'excédent d'exploitation est de 10 pour cent inférieur à celui de l'année précédente, tandis qu'à ce moment-là il y avait un recul de 35 pour cent.

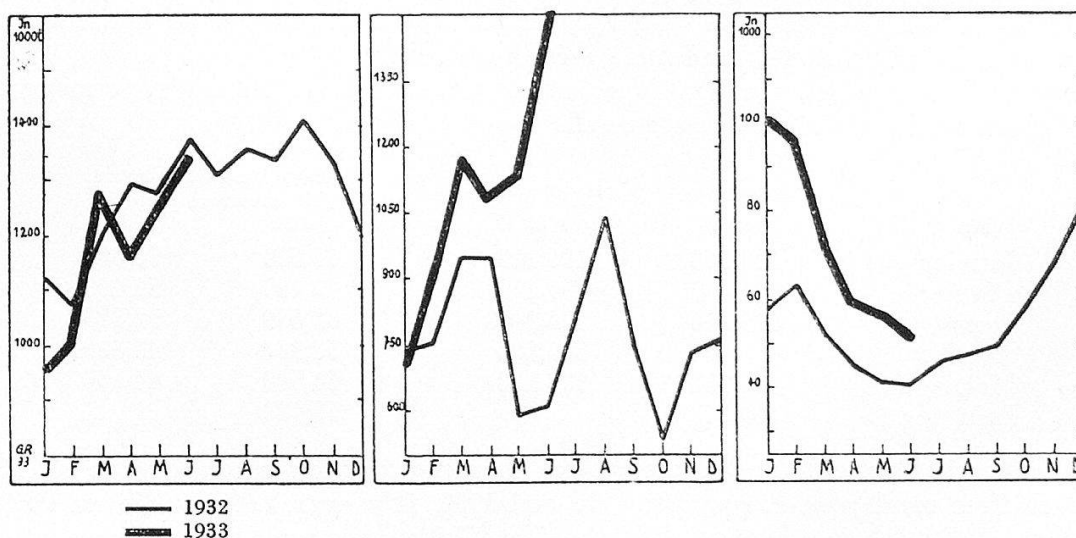
En ce qui concerne les logements terminés, l'*activité dans l'industrie du bâtiment* est beaucoup moins forte qu'en 1932. Le nombre des logements terminés a diminué presque de moitié, bien qu'il faille tenir compte que 1932 fut une année record. Cependant le nombre des permis de construire a augmenté dans la proportion de 40 pour cent comparé à ce qu'il était l'année dernière, ce qui permet de supposer qu'il y aura recrudescence dans le bâtiment au cours des 6 derniers mois. On en est cependant à se demander si une partie de cette recrudescence dans l'industrie du bâtiment n'est pas un moyen de placer l'argent sur des immeubles, et offre ainsi le danger de faire sombrer d'ici quelque temps cette spéculation intense que l'on constate en certains endroits.

Les chiffres du *commerce de détail* au point de vue valeur ont été de 3,5 pour cent inférieurs à ceux de l'année dernière, tandis que le recul durant le premier trimestre a été de 6,8 pour cent. La quantité des marchandises transformées a augmenté dans la plupart des branches. Le degré d'occupation pour le personnel de vente en mai et juin est également plus élevé qu'il y a une année. Le chiffre d'affaires des maisons de commerce comprises s'est élevé à 121,2 millions de francs au cours des 6 premiers mois, contre 127,7 millions l'année dernière. Ce recul de 5,1 pour cent est moins important que celui constaté pour les prix. La quantité a donc augmenté. C'est le cas en particulier pour le commerce des denrées alimentaires, des vêtements et des étoffes. Théorie de la capacité d'achat!

Trafic des marchandises

Permis de construire

Nombre des personnes en quête de travail



Parmi tous les chiffres de la conjoncture ce sont ceux du *marché du travail* qui offrent l'aspect le plus lamentable. En les observant de près, on y découvre néanmoins quelques petits symptômes d'amélioration. Le nombre des personnes en quête de travail a été de:

	1931	1932	1933	Différence de 1933 contre 1932
Janvier	27,316	57,857	101,111	+ 43,254
Février	26,886	63,708	96,273	+ 32,565
Mars	19,919	52,288	71,809	+ 19,521
Avril	16,036	44,958	60,894	+ 15,936
Mai	14,365	41,798	57,163	+ 15,365
Juin	14,433	41,441	53,860	+ 12,419

Le chômage est encore sensiblement plus élevé que l'année dernière. Cependant ce surplus de chômage qui en janvier était encore de 43,000 personnes en chiffre rond, a été réduit à 12,000 en juin. Tandis qu'en 1932 le recul de janvier à juin avait été de 35 pour cent, celui pour les mois correspondants de cette année a été de 47 pour cent. En d'autres mots: La décharge du marché du travail n'a pas eu uniquement un caractère saisonnier. Ce fait ne doit pas être attribué seulement à la meilleure marche des affaires, mais la protection de la production indigène, le contrôle plus sévère de l'entrée en Suisse de la main d'œuvre étrangère ainsi que le réapprentissage d'ouvriers dans des métiers où la main d'œuvre indigène est déficitaire, y ont contribué dans une forte mesure.

Les *divers groupes professionnels* accusent les chiffres de chômage suivants:

	Juin 1931	Juin 1932	Juin 1933	Modification en juin 1933 comparée à juin 1932
Industrie horlogère et bijouterie . . .	4,752	11,794	13,782	+ 1,988
Industrie du bâtiment	912	5,074	8,847	+ 3,773
Industrie des machines, des métaux et industrie électrotechnique	1,500	6,234	8,472	+ 2,238
Industrie textile	2,032	5,083	4,774	— 309
Bois et verrerie	445	1,505	2,280	+ 775
Alimentation	164	657	762	+ 105
Vêtements et entreprises de nettoyage	273	517	762	+ 245

C'est dans l'industrie du textile seulement que le nombre des chômeurs a diminué légèrement en comparaison de l'année passée. Les autres branches d'industrie ont davantage de chômage, en particulier l'industrie du bâtiment et les diverses branches de l'industrie métallurgique.

Seuls les renseignements fournis par les caisses de chômage permettent de contrôler l'état du *chômage partiel*.

Fin	Nombre des membres des caisses		Parmi lesquels nombre de chômeurs partiels	
	1932	1933	1932	1933
Janvier	423,900	496,400	67,600	56,000
Février	431,400	499,400	70,100	57,400
Mars	445,856	504,046	62,659	52,575
Avril	450,600	506,200	58,900	47,400
Mai	456,900	508,100	54,500	44,100
Juin	469,873		53,420	

Depuis février 1933, le nombre des chômeurs partiels a diminué de 13,000 en chiffres ronds; en comparaison de mai 1932, il y avait cette année au mois de mai 10,000 chômeurs partiels de moins. Si l'on compare au chiffre le plus

haut atteint en février 1932, on constate qu'il y a eu diminution de 26,000 chômeurs partiels.

En ce qui concerne les prévisions pour un avenir prochain, il faut s'attendre à la poursuite d'une lente amélioration de l'économie mondiale. Il est probable que la spéculation sur le dollar laissera encore le monde un certain temps dans l'incertitude, mais que finalement elle n'aura plus aucune influence. Elle n'a fort heureusement pas trop mauvaise influence sur le commerce international comme ce fut le cas pour la dévaluation de la livre, car l'industrie américaine est une concurrente de dumping moins dangereuse. Le recul qui pourrait se produire sur le mouvement actuel de hausse sur les marchés des effets et des marchandises pourrait devenir dangereux, il ne parviendrait cependant pas à transformer le développement, mais agirait plutôt d'une manière entravante sur la conjoncture.

Pour la Suisse, nous avons constaté il y a trois mois, que la courbe de la conjoncture cessait de descendre et qu'elle se maintenait horizontale. Cette constatation se confirme aujourd'hui. Le rejet de la loi sur la baisse des traitements du personnel fédéral a consolidé la confiance dans l'industrie indigène ainsi que dans le commerce. L'exportation s'est maintenue et certaines branches ont vu la leur augmenter. L'on peut donc regarder avec plus de confiance vers l'avenir. Néanmoins il sera prudent de ne pas trop se faire d'illusions. En général il ne faut pas compter sur une importante amélioration dans les branches économiques qui dépendent de l'étranger (industrie d'exportation et trafic des touristes), aussi longtemps que l'amélioration ne fait pas d'importants progrès à l'étranger. Nous devons nous estimer heureux en Suisse si l'aggravation saisonnière du marché du travail ne commence pas trop vite cet automne.

Le commerce suisse des tapisseries.

Le supplément 15 de « La vie économique » a été consacré à la neuvième publication de la Commission d'étude des prix du Département fédéral de l'économie publique sur le commerce suisse des tapisseries. La formation des prix pour tapisseries n'est, il est vrai, pas d'une importance déterminante, pas plus pour l'économie publique que pour l'économie privée, puisque les tapisseries ne représentent que le 0,3 à 0,5 pour cent des frais de construction, et dans certains cas, un peu plus. Les tapisseries sont cependant un exemple intéressant comme produit cartellisé par le commerce.

La Suisse fait venir presque toutes les tapisseries de l'étranger, en particulier de l'Allemagne. Le commerce suisse des tapisseries est organisé rigoureusement dans la Société suisse des marchands de tapisseries, à laquelle 50 maisons environ, sont affiliées. Cette organisation fixe les augmentations sur le prix de fabrique, lesquelles sont de 300 à 400 pour cent environ. Il faut cependant tenir compte du fait que d'importants rabais sont accordés sur le prix brut, et cela, aux entrepreneurs, aux architectes, aux peintres, rabais allant jusqu'au 25 pour cent et plus pour les revendeurs. Néanmoins la marge pour le commerce de détail est encore de 200 pour cent du prix de fabrication. La Commission d'étude des prix est cependant d'avis que le bénéfice sur les tapisseries n'a rien d'exagéré, car cette marge commerciale démesurée est due à un très fort gaspillage économique occasionné principalement par la préparation périodique des collections d'échantillons et par le risque de la mode. Dans l'industrie des tapisseries, de nouveaux modèles sont présentés tous les deux ans et depuis peu, toutes les années. Ces collections d'échantillons nécessitent de telles quantités de tapisserie que le matériel qu'une seule importante fabrique de tapisserie doit couper en deux ans pour les collections en réserve suffirait pour tapisser tous les logements de trois chambres de la ville de

Zurich et des grandes communes du canton de Zurich que l'on construirait lors d'une année prospère. Ce sont naturellement les consommateurs qui en supportent les frais. Le risque de la mode majeure également le prix de fabrication de 16 pour cent environ. Il n'y aurait donc possibilité de remédier à la chose qu'en uniformisant la production et en mettant les collections d'échantillons plus rationnellement en valeur.

L'étude très intéressante sur les tapisseries que la Commission d'étude des prix vient de faire prouve une fois de plus que la plupart du temps, les cartels ne travaillent pas rationnellement dans l'économie capitaliste privée et qu'ils ne font rien pour remédier au gaspillage économique. Là aussi, il faudrait trouver une solution d'économie dirigée du problème avec la collaboration des consommateurs.

Mouvement ouvrier suisse.

L'UNION SUISSE DES LITHOGRAPHES. Le rapport annuel de l'Union des lithographes fait ressortir l'essor pris par cette organisation professionnelle, dont l'effectif est actuellement de 1608 membres. Un fait important émanant du rapport, est l'expiration de la convention professionnelle, témoignage en l'honneur de l'Union, puisque après avoir rejeté la baisse générale des salaires préconisée par les patrons, elle a pu renouveler la convention professionnelle. L'Union a dû faire face à diverses grosses dépenses en faveur de ses institutions d'entraide, puisque la somme versée en indemnités dépasse 500,000 francs.

LA FEDERATION SUISSE DES EMPLOYES DES P.T.T. Dans un important volume de 300 pages, la Fédération des P.T.T. relate son activité au cours des deux dernières années. Nous pouvons dire de ce rapport ce que nous avons dit des autres: Celui qui n'est pas sérieusement au courant de la matière ne peut juger de la somme de petits travaux d'ordre syndical que nos organisations ont à fournir. Messieurs les frontistes qui s'expriment si gentiment sur les fonctionnaires syndicaux feraient mieux de consulter une fois un de ces rapports pour se rendre compte de ce que représente au point de vue organisation et fonctionnaires la défense des intérêts des ouvriers! Ils deviendraient peut-être plus modestes. La Fédération des employés des P.T.T. enregistre une légère augmentation de ses effectifs et elle compte actuellement 8793 membres. Les institutions d'entraide ont également été fortement mises à contribution par suite de la crise.

FEDERATION SUISSE DES RELIEURS. Cette fédération a tenu à Pentecôte son assemblée des délégués à Bienne, assemblée qui fut très bien fréquentée. Elle approuva le rapport annuel ainsi que les comptes et après avoir entendu un exposé du camarade Hochstrasser et une vive discussion, elle décida de prendre les mesures nécessaires pour le maintien de la puissance de l'organisation et de la solidité de ses institutions d'entraide. Berne fut confirmé comme Vorort. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à La Chaux-de-Fonds.

FEDERATION SUISSE DU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS, Le rapport annuel de 164 pages qui vient d'être publié par la V.P.O.D. fait ressortir que le développement qui s'est manifesté au cours des dernières années, s'est également poursuivi au cours de l'année dernière. Une fois encore, les effectifs ont sensiblement augmenté; fin 1932 la fédération comptait 19,502 membres et il est fort probable que le chiffre de 20,000 sera dépassé au cours de cette année. La crise n'a pas été sans atteindre également les fédérations